



Fondation  
Montétan

Pour l'enfance et l'adolescence

Rapport  
annuel

2022

# Sommaire

<b>3</b>	Le mot du Président et du Directeur
<b>4 – 5</b>	Projet « Avenir Montétan »
<b>6 – 9</b>	La vie de l'Institution
<b>10 – 13</b>	Le quotidien du CPT
<b>14</b>	Dons et soutiens financiers 2022
<b>15</b>	Rapport de l'organe de révision
<b>16</b>	Bilan au 31.12.2022
<b>17</b>	Compte de pertes et profits
<b>18</b>	Organisation de la Fondation
<b>19</b>	Contacts

# Le mot du Président et du Directeur

Pris par un mouvement perpétuel qui nous projette vers l'avant et qui laisse peu de temps pour apprécier les actions entreprises, les réussites et les ajustements, le rapport d'activité est l'occasion de s'arrêter quelques instants sur l'année écoulée. Le paradoxe tient dans sa réalisation décalée par rapport à « l'exercice sous gestion », ce qui peut accentuer le sentiment d'être aspiré par un futur immédiat.

Parmi les modifications importantes mises en œuvre en 2022, nous citerons la fusion de la Fondation de l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne (FHEL) et de la Fondation Montétan, par l'absorption de cette dernière par la FHEL. Puis quelques mois plus tard, le changement de nom de la « reprenante ».

En effet, force est de constater que l'identification de l'entité juridique à l'Hôpital de l'Enfance (HEL) n'est plus d'actualité, quand bien même nous gardons un attachement indéfectible aux activités de soins pédiatriques. La réflexion des membres du Conseil de fondation a mis en évidence le lien important avec le lieu sur lequel l'HEL a accueilli des milliers de petits patients. C'est ainsi que la mention de « Montétan » est apparue incontournable.

Comme le stipulent les statuts, les enfants et les adolescents sont les bénéficiaires des activités que nous menons et que nous soutenons. Il était dès lors légitime de le déclamer dans le nouveau nom qui a été défini pour la fondation.

Ainsi la « Fondation Montétan pour l'enfance et l'adolescence » est née, dénomination représentant l'évolution d'un engagement de près de 160 ans avec, initialement, la création de l'Hospice de l'enfance, et prochainement le développement de « l'Espace Montétan ».

Dans le courant de l'année 2028, cette structure accueillera dans un nouveau complexe immobilier, les activités de pédopsychiatrie du Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SUPEA) ainsi que le pôle de pédiatrie communautaire du Département femme-mère-enfant (DFME), tous deux sous la responsabilité du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV).

Mais en attendant, prenons le temps d'exprimer notre reconnaissance à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la fondation qui sont actives et actifs au Centre psychothérapeutique (CPT) ou qui assurent le soutien logistique des activités de pédiatrie ; également à nos collègues du DFME et du SUPEA pour l'excellent esprit de collaboration avec lequel nos activités se réalisent et la volonté de « faire ensemble ». Notre gratitude s'exprime par des remerciements sincères et chaleureux pour l'engagement remarquable et assidu dont toutes et tous font preuve au quotidien, quelles que soient les circonstances.

Nous tenons également à remercier tous les partenaires du projet immobilier qui nous occupent maintenant depuis plusieurs années, ainsi que nos fournisseurs.

Enfin, nous sommes également reconnaissants envers les enfants, élèves, patients et les parents qui sont accueillis sur le site de Montétan, pour leur confiance et leur implication pour « aller vers le beau ».

A vous, lecteurs, lectrices, profitez de cet arrêt sur images en parcourant ce rapport d'activité. Soyez remerciés et remerciées de l'intérêt que vous portez à nos activités. Bonne lecture !

**Yves Nicole**  
Président du Conseil de fondation

**Pierre Sterckx**  
Directeur

# Projet « Avenir Montétan »

**Au printemps 2025, le site de Montétan va entrer dans une période de mutation profonde. En effet, les activités de l'Hôpital de l'Enfance (HEL) vont être complètement transférées dans le nouveau bâtiment qui est en construction sur le site du CHUV.**



Après plus d'un siècle de bons et loyaux services, le bâtiment hospitalier actuel ainsi que son parking seront entièrement démolis pour faire place à la Maison de l'Enfance et de l'Adolescence de Montétan (MEAM).

Bien évidemment, ce chantier de démolition et reconstruction ne va pas se concrétiser d'un coup de baguette magique.

Les travaux vont s'étaler sur plus de 3 années avec, dans un premier temps, la phase préparatoire qui devrait prendre 12 mois.

Cette première phase consistera en la mise hors service du bâtiment de l'HEL après le déménagement des activités de pédiatrie. Par la suite, viendront la démolition, le démontage soigné, ainsi que les travaux d'excavation



et d'enceinte de fouille qui permettront la reconstruction du nouveau bâtiment qui ne pourra démarrer qu'au printemps 2026.

La réalisation du futur bâtiment se poursuivra jusqu'en deuxième partie d'année 2028.

« La MEAM » est un magnifique projet, résultat de mandats d'étude parallèles (MEP) organisés par la Fondation Montétan pour l'enfance et l'adolescence (FMEA), entre 2018 et 2020.

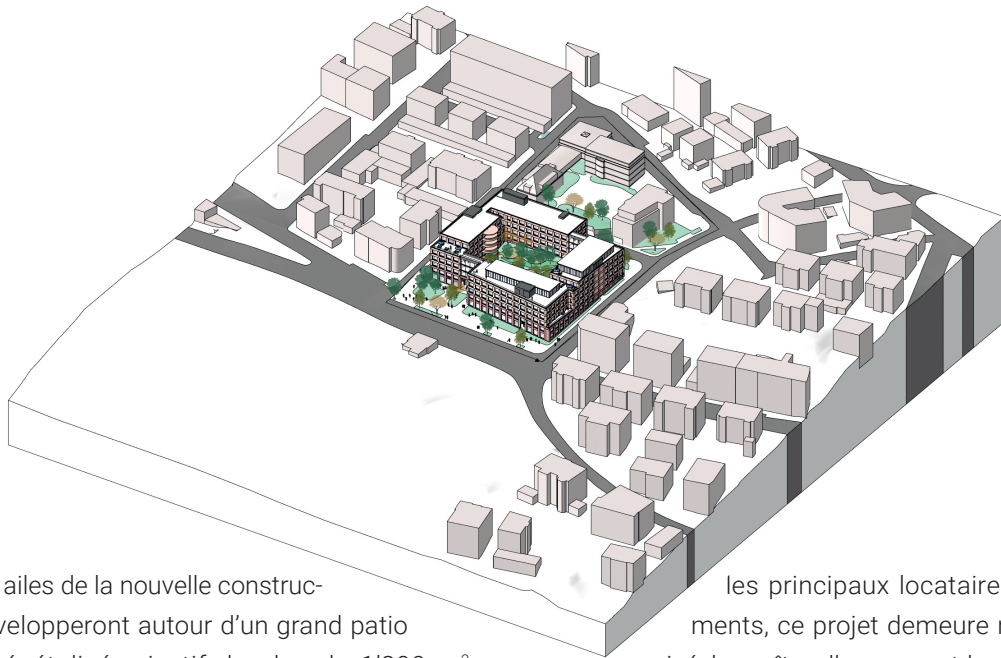
Cinq équipes d'architectes et d'ingénieurs ont été invitées à imaginer et à développer un avant-projet, sur la base d'un cahier des charges élaboré en collaboration avec les utilisateurs futurs.

A l'issue de la procédure au printemps 2020, c'est le projet « La nature de l'enfant » des bureaux d'architectes associés, AETC Sàrl et Fiona Pia SA, qui a été désigné vainqueur et retenu pour la poursuite des études et du développement du projet.

Le Conseil de fondation et la Direction de la FMEA se sont entourés des compétences du bureau TEKHNE SA pour les accompagner et les seconder dans le développement du projet. Ce même bureau assumera la responsabilité de la planification, du contrôle des coûts et de la direction des travaux pour la réalisation du nouveau bâtiment.

Le site sera directement connecté avec l'avenue d'Echallens, dont le projet de restructuration mené par la ville de Lausanne a débuté. Un espace public généreux sera aménagé devant l'entrée principale du bâtiment.





Les quatre ailes de la nouvelle construction se développeront autour d'un grand patio intérieur végétalisé privatif de plus de 1'200 m<sup>2</sup>, désigné comme « la pièce de nature ».

Le Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SUPEA), principal locataire, déploiera ses activités ambulatoires, stationnaires et d'hôpital de jour sur les 5 étages du futur bâtiment.

Le Département femme-mère-enfant du CHUV (DFME) mettra aussi en place une permanence médicale, ainsi qu'un service d'accompagnement préventif pour les enfants et les adolescents.

Une garderie pouvant accueillir 44 enfants sera également intégrée dans le nouvel espace.

Avec une expression architecturale et une matérialité qui répondent parfaitement au contexte du quartier de Montétan, le futur bâtiment se veut également exemplaire en termes d'énergie et de développement durable.

En effet, le chauffage de l'ensemble du site, des bâtiments existants au nord et de la nouvelle construction au sud, sera assuré par la réalisation de 30 sondes géothermiques de 400 mètres de profondeur. Il sera en outre relié au nouveau réseau de chauffage à distance prévu dans le quartier, et dont une sous-station sera intégrée au sous-sol du futur bâtiment.

La toiture sera équipée de panneaux solaires photovoltaïques et la végétalisation de la pièce de nature plantée en pleine terre, assurera la fraîcheur et le confort des utilisateurs.

Bien que sa réalisation nécessite une étroite collaboration avec les différents services du CHUV et

les principaux locataires des bâtiments, ce projet demeure néanmoins privé, le maître d'ouvrage et le propriétaire du site étant la Fondation Montétan pour l'enfance et l'adolescence.

Une délégation du Conseil de fondation et la Direction de la FMEA assurent l'accompagnement décisionnel du développement du projet et de sa réalisation, et entreprennent également les recherches de financement.

La responsabilité opérationnelle est déléguée à la société TEKHNE SA qui assure le management et la coordination des différents mandataires impliqués dans le développement des études et de la réalisation.

La demande de permis de construire a été déposée en avril 2022 et le permis devrait être délivré dans le courant de l'automne 2023.

Entre les premières études et réflexions qui ont été initiées, il y a plus de 10 ans maintenant, jusqu'à la concrétisation finale en 2028, plus d'une quinzaine d'années se seront écoulées.

Comme dit le dicton, il faut laisser du temps au temps...!

En tous les cas, nous pouvons vous assurer que ce magnifique projet, qui se précise de jour en jour, permettra d'offrir une infrastructure de soins et d'accueil parfaitement adaptée aux besoins des futurs patients, bénéficiaires et utilisateurs.

**Jacques Richter,**  
Vice-Président du Conseil de Fondation  
Président du Comité de pilotage



# La vie de l'Institution





# Soirée « barbecue » de la Fondation et de nos collègues du SUPEA — CPT à Sauvabelin



Notre cher collègue  
Fabrice Prétot

## Demi-journée institutionnelle CPT



## Repas de midi dans la cour



# Dominique Tellenbach

## Veilleuse à l'internat

Madame Dominique Tellenbach est née le 21 juin 1962 dans un petit village fribourgeois où ses parents tenaient la laiterie. Aînée de 3 filles, elle passe une enfance heureuse et paisible à courir dans les champs et à échanger avec les anciens du village.

« Grâce à cette enfance terrienne, je sais d'où je viens, comment j'ai été éduquée, et cela m'a donné un socle, un pilier pour ma vie » dit-elle.

Mme Tellenbach est mariée, mère de trois enfants adultes et grand-maman de 3 petits enfants qu'elle garde 2 fois par semaine. Très épanouie dans son rôle de « mamie », elle a à cœur de profiter de chaque instant et de transmettre son amour de la nature et ses valeurs de respect et d'ouverture sur le monde.

La lecture, les balades et partir à la découverte de villes européennes sont des activités que Mme Tellenbach apprécie tout particulièrement. Militante et réaliste, elle continue à s'impliquer pour conserver les acquis et avancées sociales, au travers notamment de ses fonctions de Conseillère communale et paroissiale qu'elle a occupées durant une quinzaine d'années.

### Parcours professionnel

À l'âge de 18 ans, Mme Tellenbach débute une formation d'aide familiale. L'accompagnement à domicile de personnes de tout âge est à la fois une expérience d'une grande richesse avec notamment la découverte des soins palliatifs alors à leur balbutiement, mais également source de nombreux questionnements face à des situations complexes.

Mme Tellenbach s'installe dans le canton de Vaud à l'âge de 25 ans avec son époux garde-frontière, et débute une formation de responsable aide-familiale au sein d'un CMS, poste qu'elle occupera durant 6 ans.

Après beaucoup de satisfaction mais également quelques désillusions, elle décide de s'éloigner de ce milieu professionnel dans lequel elle ne se retrouve plus vraiment et prend un poste dans un bureau de change

à Vallorbe, tout en enseignant l'éthique professionnelle aux élèves de l'école d'aide familiale.

En 1997, Mme Tellenbach débute son activité de veilleuse au CPT (anciennement le Bercaïl) presque par hasard, pour un remplacement au pied-levé.

Être veilleuse consiste prioritairement à accompagner les enfants dans l'endormissement, en créant une atmosphère calme et paisible, un passage de la journée vers la nuit. Cela nécessite douceur et fermeté, dans le respect d'un cadre clairement établi face à des enfants qui tout naturellement peuvent chercher à repousser les limites. Le maintien d'une saine distance physique et émotionnelle est primordiale. Il s'agit d'accompagner,



de donner de l'attention et de la tendresse, tout en restant à sa place, pour la sécurité et l'équilibre de chacun et chacune.

Mme Tellenbach a pour habitude d'arriver 15 minutes avant le début de son activité. Elle pose ses affaires, enfle ses pantoufles, s'assure que les portes d'entrée soient bien fermées à clé et écoute... les éventuels bruits... le silence... ressent l'atmosphère ambiante...

La veille débute à 20h45 par un échange avec les éducateurs de l'internat pour un point de situation sur



la journée écoulée et les éventuelles difficultés rencontrées, afin de disposer de toutes les informations utiles pour gérer la nuit à venir. Les veilles s'effectuent essentiellement en binôme homme/femme.

Madame Tellenbach consacre quelques minutes à chaque enfant au moment du coucher pour échanger des paroles positives et apaisantes. Pas de lecture d'histoire mais des conversations douces et amicales.

En plus de 26 ans d'activité, Mme Tellenbach a constaté que le rapport des enfants aux adultes a passablement évolué. Il n'est pas rare d'être confronté à certaines formes de violence physique ou verbale, finalement à l'image de la société actuelle. Les parcours chaotiques et les situations compliquées que connaissent certains enfants amplifient certainement ces aspects-là.

L'avènement des prises en charge psychothérapeutiques des enfants constitue un tournant significatif dans le fonctionnement de l'institution. Alors que les relations avec les enfants étaient jusque-là plutôt maternelles avec une tendance à faire « comme à la maison », la fonction de veilleuse a évolué vers plus de structures et de réglementations, au détriment d'une certaine spontanéité et de l'aspect familial, de l'avis de Mme Tellenbach.

L'entente et l'entraide entre les différents intervenants auprès des enfants est indispensable. Les nombreux échanges entre les éducateurs·trices et les veilleurs·euses sont très enrichissants et permettent à chacun et chacune de progresser pour répondre de manière la plus adéquate possible aux besoins, pour une prise en charge globale commune.

Après tant d'année au service de l'institution, le plaisir que ressent Mme Tellenbach face à la joie de vivre des enfants, reste intact.

Elle n'hésite pas à comparer la vie au CPT à une belle rose multicolore, qui en fait voir de toutes les couleurs.

De nature optimiste, elle demeure pleine d'espoir pour l'avenir de tous ces enfants, malgré les difficultés qu'ils traversent, au cœur d'une société qui ne fait pourtant pas de cadeau.

À l'aube de la retraite, après un parcours riche et passionnant, Mme Tellenbach donne désormais la priorité à son épanouissement personnel et souhaite laisser sur le bas-côté ce qui doit l'être.

Après tout, comme le chantait si bien Tino Rossi dans les années 70, « La vie commence à 60 ans »...

**Sandrine Gay**, Assistante de direction

# Le quotidien du CPT

## Actions et dispositifs de formation et de prévention

**Interférences dans le bon fonctionnement du groupe classe, interactions négatives entre élèves, violence et/ou harcèlement... autant d'obstacles à des conditions d'enseignements saines et à des relations interpersonnelles positives.**

Comment anticiper et éviter ces situations, autant que faire se peut, pour créer un climat scolaire équilibré ?

La prévention aide à reconnaître les signes précurseurs d'une situation critique, lui évitant ainsi de potentiellement dégénérer. Agir en amont permet également de disposer des outils adéquats dans le cas où une situation grave devenait inévitable.

Le climat scolaire étant une œuvre collaborative, il implique toutes les actrices et tous les acteurs scolaires, des élèves aux membres de direction, dans la mise en place d'une atmosphère sereine. Celle-ci est primordiale et permet d'augmenter les sentiments de sécurité et d'appartenance, de même que la motivation et la qualité des apprentissages.

Dans le cadre de l'école, en collaboration avec des intervenants en milieu scolaire (unité PSPS), les enseignants, les éducateur·trice·s et les thérapeutes, la direction définit les priorités en matière de prévention au sein du Centre Psychothérapeutique (CPT).

Les questions relatives à la consommation de produits interdits, aux problèmes de violence et de harcèlement, à l'hyperconnectivité, à la diffusion de « nudes » ou de « sexting », ont fait l'objet d'une réflexion et de diverses actions de prévention.

L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont suivi des formations organisées à l'interne du CPT en lien avec les thématiques de prévention spécifiques, et ce en collaboration avec les organismes reconnus tels

que la Fondation PROFA (éducation sexuelle), Action Innocence (éducation numérique), ou des professionnels de la santé psychique sur des sujets divers tels que : TSA, ethno culturalité, maltraitance intrafamiliale, gestion des troubles sévères du comportement...



En collaboration avec la police judiciaire de Lausanne, des interventions ponctuelles de la Brigade Jeunesse sur l'utilisation des réseaux sociaux et le cyberharcèlement, ont été l'occasion de rappeler aux élèves les interdits (à l'école et hors de ses murs), les droits, les devoirs et les responsabilités de chacun, afin de faire de l'école un lieu où l'on se sent en sécurité et où l'on vient en confiance.

Des projets institutionnels et de classe sont mis en œuvre dans le cadre de l'éducation à la paix, à la multiculturalité et au racisme.

Dans le cadre de la prévention routière, les 9 groupes-classes se rendent à la vallée de la jeunesse de Lausanne chaque année scolaire. La brigade de la prévention routière leur apprend les règles de la circulation et les rend attentifs aux dangers liés à la route.

**Anne Andrist, Responsable pédagogique**

# À la découverte du Yverdon-Sport Football Club

Les enfants de l'internat ont été invités au stade de foot d'Yverdon Sport, par l'intermédiaire de l'un de nos collaborateurs, entraîneur lui-même de l'équipe M15. Nous avons passé un magnifique après-midi, entre découverte du stade, visite des vestiaires des professionnels et goûter partagé avec les joueurs à l'issue de leur entraînement. Le tout sous la douceur du soleil.

Les enfants ont eu beaucoup de plaisir et se sont montrés très intéressés par les découvertes de cette journée. Nous espérons vivement pouvoir maintenir le lien avec le club, à travers différents projets.

**Le 22 novembre 2022, un article relatant notre visite a été mis en ligne sur le site internet du Yverdon-Sport Football Club.**

## Les libellules gravissent des sommets

Le groupe 1 a eu la chance de pouvoir mettre en place une activité grimpe de novembre à février 2022, et l'expérience a été très riche.

Lors de la semaine d'activités de juillet 2021, nous avons découvert l'activité grimpe au CUBE à Lausanne. Suite à cette première expérience qui a fait l'unanimité, nous avons souhaité faire un projet spécifique pour pouvoir bénéficier de plusieurs séances avec un éducateur sportif pour nous accompagner durant une partie de l'année scolaire.

C'est donc au mois de novembre 2021 que nous avons remplacé, une semaine sur deux, notre sortie « parcours Vita » des lundis matins, pour nous rendre à la salle de grimpe. Cette dernière est divisée en deux parties, une destinée aux enfants et une zone adulte. Nous étions attendus à 9h30 pour commencer par un échauffement suivi d'exercices et de jeux pour appréhender la salle et les différentes prises. Nous terminions chaque séance par un temps de grimpe libre dans l'espace enfant qui comprend, au-delà des murs de grimpes, des tunnels, un toboggan, des filets suspendus et un tronc d'arbre à gravir.

Pendant huit séances, les élèves ont appris à découvrir et renforcer leurs compétences physiques et mentales. Certains ont pu dépasser leur peur du vide ou celle de tomber et de se faire mal. La gestion de la frustration et la persévérance ont été travaillées.

Nous avons vu les élèves gagner en confiance et en fierté au fil des séances. Un esprit de solidarité renforcé par des encouragements a pris de plus en plus de place dans les échanges entre les élèves.

Les trois éducateurs sportifs qui nous ont accompagnés en alternance, ont su proposer et adapter les exercices en fonction du niveau et des besoins de chacun. Ils ont fortement contribué aux progrès réalisés par les élèves.

Le bilan de cette activité est très positif et a permis aux enfants de découvrir une autre manière de faire du sport tout en gagnant en confiance. Tous les enfants en sortent fiers et avec le souhait de pouvoir un jour y retourner.



# Histoire d'animaux



## Les 3 plus grands amis

Il était une fois un dinosaure, il avait zéro ami. Alors il décida d'aller voir un dragon pour demander s'il veut être son ami.

Le dragon décida de lui dire oui. Alors après le raptor a eu l'idée de jouer avec son nouveau copain : monter sur son dos pour aller jusqu'au ciel. Quand il est arrivé au ciel, le raptor avait beaucoup trop peur, alors il décida de descendre.

Quand ils sont arrivés en bas, il a vu un loup. Il décida d'aller vers lui et de lui demander s'il voulait être ami avec eux. Le loup décida de dire oui.

Après, le dragon proposa aux deux copains d'aller au ciel. Ils ont dit oui. Arrivés au ciel, il y avait un parachute. Pendant une heure, ils ont fait du parachute pour arriver en bas.

C'était le jour d'anniversaire au raptor, alors le dragon et le loup ont fait une grosse surprise. Ils ont tout caché derrière la poubelle. Une heure plus tard, ils ont couru vers lui avec les cadeaux et le gâteau et ont crié : « Bon anniversaaaaaire!!! »

Ils se sont fait un gros câlin et ont dit : « Amis pour la vie!!! »

**H**



## La vie du tirex



## Le poulpe ninja

Le poulpe Claude est tout seul.

Il cherchait des amis. Il décida de nager dans l'Océan Pacifique. Il rencontra un poisson et lui demande : Tu veux être mon ami ? Le poisson dit : Oui, volontiers.

Après, ils vont faire des jeux. Il y a carrément une grande place de jeux dans la mer !

Ils s'amuse beaucoup, mais d'un coup ils paniquent parce que des phoques super entraînés les attaquent. Les phoques lancent des anguilles qui électrocutent les câbles, alors il n'y a plus de lumière.

Claude et le poisson ont peur car ils sont dans le noir, mais ils se rappellent qu'ils sont des ninjas.

Du coup ils appellent leur bande pour combattre les phoques et essayer de protéger les poissons. Ils s'équipent et partent à l'attaque. Après s'être battus pendant une heure, la pieuvre Claudia, qui est la cheffe de la bande des phoques, décide de mettre fin à la bataille et de faire la paix.

Ils jouent tous ensemble et forment une équipe pour combattre les attaques de requin.

**M**

Il était une fois un tirex qui était gentil. Il avait deux amis, le lion et la lionne.

Au bout d'un moment, le couple de lions s'est fâché contre le tirex. Vu que le lion et la lionne étaient méchants, le tirex est aussi devenu méchant.

Quand il a oublié que ces deux étaient dans son ventre, il est redevenu gentil.

**A**

# Histoires fantastiques

## La terre plate

Tout le monde pensait que la terre était plate. Seul un homme qui s'appelait Jean Jean Jean affirmait que la terre était ronde.

Et croyez-moi au final, la NASA a dû aller vérifier dans l'espace. Les astronautes ont observé la terre et les gens ont finalement vu qu'elle était ronde.

Du coup, Jean Jean Jean a été invité à manger un petit apéritif de sushis. Et là paf ! Un orage est passé au-dessus du gratte-ciel et il a plu des hamburgers, du Sprite et du Fanta. Du coup, tous les habitants étaient contents.

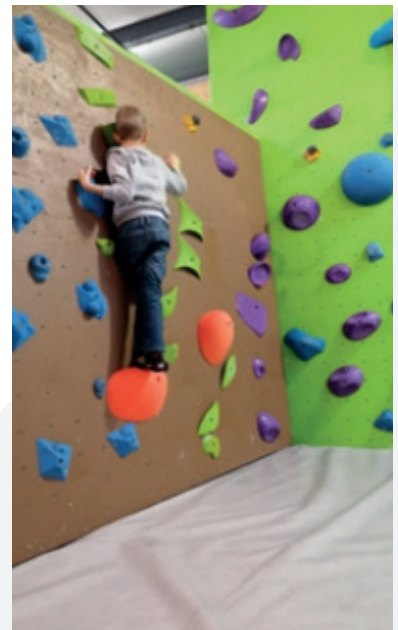
v

## Un Alien

La semaine dernière, j'ai capturé un Alien dans la forêt et croyez-moi, il était vert avec des gros yeux de mouche et il était moche. Quand soudain, il fait apparaître un géant cupcake. Ni une ni deux, je l'ai partagé avec l'Alien et tenez-vous bien c'est devenu mon ami.

s

# Les Camps & Activités



# Dons et soutiens financiers 2022

La Fondation Montétan pour l'enfance et l'adolescence exprime sa vive gratitude aux personnes, entreprises et collectivités qui lui ont apporté leur soutien financier en 2022.

Leur aide fidèle et généreuse constitue pour l'ensemble de l'institution, un appui précieux et indispensable.

Nous remercions chaleureusement toutes nos donatrices et tous nos donateurs pour leur contribution à notre œuvre.

<b>Bioecoenergie SA</b>	<b>100.00</b>
<b>Bolay SA</b>	<b>200.00</b>
<b>Banque cantonale vaudoise</b>	<b>2'000.00</b>
<b>Commune d'Arzier-Le Muids</b>	<b>100.00</b>
<b>Commune d'Écublens</b>	<b>500.00</b>
<b>Commune de Lonay</b>	<b>400.00</b>
<b>Commune de Lucens</b>	<b>100.00</b>
<b>Commune de Vinzel</b>	<b>100.00</b>
<b>Crot Pierre</b>	<b>100.00</b>
<b>Durussel SA</b>	<b>300.00</b>
<b>Félix Paola et Laurent</b>	<b>100.00</b>
<b>Henny Jean-Michel</b>	<b>100.00</b>
<b>Oesch Kurt</b>	<b>100.00</b>
<b>Paillard Jean-Franco</b>	<b>100.00</b>
<b>Perret Michelle</b>	<b>100.00</b>
<b>Perrin Francine et Jacques</b>	<b>100.00</b>
<b>Solcréations SA</b>	<b>200.00</b>
<b>T. Menegon Appareils ménagers SA</b>	<b>100.00</b>
<b>Transport Loyal Ecoliers Vaud</b>	<b>200.00</b>

## **Jusqu'à 99.00**

Bovard Christian, Capt Christine et Pierre-André, Cornaz Catherine, Deseneux Daisy et Albert, Gardon Claude-Henri, Jurado Lucilia, Manzini Josette, Muller-Desmeules Michèle et Jean-Pierre, Puelma-Turrez Marie-José, Savoy Clémentine.

## **En 2022, la Fondation Montétan pour l'enfance et l'adolescence a soutenu les projets et partenaires suivants :**

- Les clowns à l'hôpital par l'intermédiaire de la Fondation Théodora.
- L'implantation de l'art-thérapie au CPT.
- Soutien à la formation postgraduée en pédiatrie sociale d'une médecin cheffe de clinique à l'Hopital de l'enfance.

# Rapport de l'organe de révision



En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Montétan pour l'enfance et l'adolescence (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de pertes et profits pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

## Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement

de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de la fondation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

## Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: [expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision](http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision). Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

## Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis

Lausanne, le 7 juin 2023  
BDO SA

**Jürg Gehring**  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

**Steve Rigolet**  
Expert-réviseur agréé



# Bilan au 31 décembre 2022

<b>ACTIF</b>	<b>31.12.2022 CHF</b>	<b>31.12.2021 CHF</b>
<b>Actifs circulants</b>		
Trésorerie	2'719'530.86	3'314'580.09
Actifs cotés en bourse	14'044'358.99	8'861'014.00
Créances résultant de ventes de biens et de prestations de services	65'839.96	133'522.90
Créance envers une partie liée	0.00	2'242'224.80
Autres créances	105'709.23	55'034.91
Stocks	132'286.00	89'723.00
Actifs de régularisation	414'232.32	212'353.87
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations corporelles	5'773'213.89	1'860'774.50
<b>TOTAUX</b>	<b>23'255'171.25</b>	<b>16'769'228.07</b>

<b>PASSIF</b>		
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	321'854.57	336'066.49
Autres dettes	16'146.80	25'861.65
Passifs de régularisation	78'575.43	164'113.73
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		
Dettes à long terme portant intérêts	1'739'633.00	1'778'775.00
Autres dettes à long terme	1'200'000.00	1'200'000.00
Provisions	81'619.55	81'619.55
<b>Capitaux propres</b>		
Capital de la fondation	2'100'000.00	2'000'000.00
Capitaux liés	10'804'313.90	10'003'444.57
Réserves facultatives issues des résultats cumulés	6'904'103.39	1'170'803.09
Résultat de l'exercice (- perte)	8'924.61	8'543.99
<b>TOTAUX</b>	<b>23'255'171.25</b>	<b>16'769'228.07</b>

# Compte de pertes et profits

	2022 CHF	2021 CHF
<b>Résultat « Direction et Logistique »</b>	<b>-125'949.81</b>	<b>-18'469.55</b>
<b>Résultat « Centre psychothérapeutique »</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Produits des placements	292'861.44	183'844.89
Plus-values sur ventes de titres et plus-values non réalisées	201'797.10	716'071.00
<b>Produits financiers</b>	<b>494'658.54</b>	<b>899'915.89</b>
Pertes sur ventes de titres et moins-values non réalisées	-2'405'442.90	-184'929.00
Intérêts et frais bancaires	-43'366.21	-22'923.51
<b>Charges financières</b>	<b>-2'448'809.11</b>	<b>-207'852.51</b>
Revenu de locaux loués	441'855.85	441'636.70
Dons et legs	5'340.00	8'960.00
Produits des stationnements	318'058.02	0.00
<b>Produits hors exploitation</b>	<b>765'253.87</b>	<b>450'596.70</b>
Diverses charges d'immeuble	-208'204.24	-175'352.91
Amortissement d'immeuble	-99'999.00	0.00
Soutiens divers	-101'344.37	-109'833.60
Charges des places de stationnement	-115'091.49	0.00
Autres charges hors exploitation	-87'533.80	0.00
<b>Charges hors exploitation</b>	<b>-612'172.90</b>	<b>-285'186.51</b>
Utilisation du fonds d'entretien des immeubles	112'442.06	109'706.37
Utilisation des autres fonds	101'344.37	109'833.60
Dissolution du Fonds de réserve Montétan	400'000.00	0.00
Dissolution de la réserve pour fluctuation de valeurs	2'210'000.00	0.00
Attribution à la réserve pour fluctuation de valeurs	-480'000.00	0.00
Attribution au fonds de développement du site de Montétan	-400'000.00	-1'050'000.00
Attribution au fonds des Bordiers de Fontannaz	-7'842.41	0.00
<b>Variation des capitaux liés</b>	<b>1'935'944.02</b>	<b>-830'460.03</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (+ Bénéfice)</b>	<b>8'924.61</b>	<b>8'543.99</b>

Les intérêts hypothécaires et les amortissements sur les biens immobiliers concernant le Centre Psychothérapeutique sont intégrés dans les charges d'exploitation dudit Centre

# Organisation de la Fondation

## **Directeur**

Pierre Sterckx

## **Conseil de direction du CPT**

Pierre Sterckx, directeur

Anne Andrist, responsable pédagogique

Frédéric Moulin, responsable éducatif  
(dès le 01.02.2022)

Fabrice Prétot, responsable administratif  
(jusqu'au 03.08.2022)

Olga Sidiropoulou, médecin associée, responsable  
médicale, cheffe de filière CTJ, SUPEA

## **Cadres CPT**

Pierre Bidzogo Obama, coordinateur accueil de jour

Carlotta Cattaruzza, psychologue associée SUPEA  
(jusqu'au 31.08.2022)

Fabienne Fournier, psychologue associée SUPEA

Mathilde Holvoet, cheffe de clinique adjointe  
(dès le 01.11.2022)

Evelyne Martinet, psychologue associée SUPEA

Corinne Niklaus Zaugg, psychologue associée  
SUPEA (dès le 01.09.2022)

Frédéric Pacaud, psychologue associé SUPEA

Christophe Suarnet, coordinateur internat

Sofia Tsaknaki, cheffe de clinique  
(jusqu'au 31.08.2022)

Sara Urbinati, cheffe de clinique adjointe  
(dès le 01.11.2022)

## **Cadres services logistiques**

Cidalia Ferreira, responsable Intendance

Yannick Fièvre, responsable Service technique

Jérôme Rousselle, chef de cuisine

La Fondation compte 95 collaborateurs  
pour 77.68 équivalents plein temps.

## **Organe de contrôle**

BDO S.A. Lausanne

## **Conseil de Fondation**

### **Membres du Bureau**

Yves Nicole, Président

Jacques Richter, Vice-président

Luc Oesch, Secrétaire

### **Membres du Conseil**

Claude Bertoncini

Florence Bettschart-Narbel  
(dès le 01.07.2022)

Pierre Fumeaux

Sara Gnoni

Stéphane Guex

Elodie Gysler-Buchheim



# Contacts

## **Email Fondation**

info@fondationmontetan.ch

## **Email CPT**

accueil@fondationmontetan.ch

## **Téléphones**

### **Direction**

+41 21 314 82 23

### **Centre psychothérapeutique**

+41 21 314 83 42

## **Adresse**

**Fondation Montétan pour l'enfance  
et l'adolescence (FMEA)**

Ch. de Montétan 14  
1004 Lausanne

## **VISITEZ NOS SITES INTERNET**

› [fondation-enfance.ch](http://fondation-enfance.ch)

› [centre-psychotherapeutique.ch](http://centre-psychotherapeutique.ch)

## **Graphisme**

trivial mass SA



**Fondation Montétan pour  
l'enfance et l'adolescence (FMEA)  
Chemin de Montétan 14  
1004 Lausanne**